

## Droit Social

Notre cabinet accompagne ses clients, tant en conseil qu'en contentieux, dans tous les aspects du droit social.

Nous défendons les intérêts de nos clients salariés ou entreprises, tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions dans leurs rapports individuels et/ou collectifs entre salariés et employeurs : négociation et rédaction de contrats, licenciement, démission, accidents du travail et maladies professionnelles.



**BOULALF & MEKKAOUI**

— Cabinet d'Avocats —